



GRÈVE ET MANIFESTATION MARDI 18 MARS

Emploi, Salaires, Sécurité Sociale, Services Publics Abandon du pacte de responsabilité !

Les déclarations du Président de la République du 14 janvier dernier confirment une politique d'austérité qui dégrade les conditions de vie du plus grand nombre, notamment des salariés, précaires et privés d'emploi. Déjà, en 2013, les nouveaux reculs sur les retraites et « l'accord interprofessionnel » (ANI) témoignaient d'un cap maintenu pour continuer à démanteler les conquêtes sociales dans notre pays.

La rigueur budgétaire et l'abaissement du coût du travail voulus par le patronat, et soutenus par l'actuel gouvernement, c'est l'application entre autres des traités européens ayant un seul objectif : l'austérité, et son cortège de récessions d'une part, l'augmentation des profits des actionnaires d'autre part.

Les UD CGT 28, UD FO 28, et la FSU 28 considèrent au contraire que la croissance économique passe par la satisfaction de revendications urgentes, en particulier :

- L'augmentation des salaires (bloqués dans de nombreux secteurs, dont la Fonction Publique, depuis 5 ans) qui génère plus de consommation donc plus d'emplois, plus de recettes pour la sécurité sociale et plus de rentrées fiscales pour financer les services publics,
- L'arrêt des licenciements, délocalisations et fermetures d'usine, la préservation des emplois industriels et publics,
- Le retour à la retraite à 60 ans à taux plein et l'abrogation des régressions opérées depuis 1993, pour favoriser entre autres l'embauche en CDI des jeunes, dont 25% sont au chômage,
- L'arrêt de tous les accords dits de compétitivité qui détériorent les conditions de travail des salariés et amputent leur pouvoir d'achat.

Contre « le pacte de responsabilité » qui vise à entrainer les organisations syndicales dans la mise en œuvre de la rigueur, **les UD CGT 28, UD FO 28, et la FSU 28** exigent le maintien du financement de la branche famille par la cotisation employeur, partie intégrante du salaire (30 milliards d'€) et l'annulation des économies annoncées de 68 milliards d'euros sur la dépense publique dans les 4 ans à venir.

Les organisations syndicales appellent l'ensemble des salariés (public/Privé) à la grève interprofessionnelle, à des débrayages et à manifester dans l'unité le mardi 18 mars.

MANIFESTATION DÉPARTEMENTALE

10 H 30

Place des Halles à Chartres

4 raisons de faire grève :

Fonction publique

Notre pays a besoin de sa Fonction publique, qu'elle soit d'Etat, Territoriale ou Hospitalière, comme il a besoin de l'ensemble de ses services publics. Ils sont un puissant levier pour lutter contre les inégalités et les injustices sociales, pour répondre à tous les besoins sur l'ensemble du territoire et faire face aux évolutions sociales, démographiques, économiques, aux exigences écologiques.

S'il est nécessaire de prendre des mesures pour relancer l'emploi, cela ne doit pas se faire au détriment des services publics, de la fonction publique et de ses agents pour compenser de nouvelles aides aux entreprises, sans condition ni contrôle. La fonction publique et les services publics sont créateurs de richesse et participent au développement de l'activité et de l'attractivité de notre pays. Ils ont donc besoin d'être soutenus ou développés, et c'est particulièrement vrai en période de crise.

Et réformer la Fonction publique nécessite des moyens. Les agents de la fonction publique, qui n'ont pas non plus été épargnés ces dernières années (suppressions massives d'emplois, gel du point d'indice, retraites, précarité...), ne peuvent plus attendre.

Si le premier ministre a apporté le démenti que nos fédérations de fonctionnaires demandaient concernant la baisse de pouvoir d'achat et le gel des avances, il confirme néanmoins que la fonction publique participera à la baisse de la dépense publique, ce qui apparaît comme une vraie contradiction...

Or, la reconnaissance du travail des fonctionnaires appelle la fin du gel du point d'indice et l'ouverture de négociations pour la revalorisation de tous.

Salaires

Aucune mesure pour mettre fin au gel du point d'indice n'est à l'ordre du jour sauf l'augmentation de la retenue pour pension ! Et ce malgré la hausse des prix !

Nous connaissons bien le constat :

- Le point d'indice est gelé depuis le 1er juillet 2010 et a perdu 13 % de sa valeur depuis 2000.
- Les traitements nets ont reculé de 16 %
- 20 % des agents sont payés au SMIC.
- Des mesures pour la catégorie C qui sont loin de répondre aux attentes.
- Des politiques indemnitaires qui ont joué contre l'emploi et les solidarités et aggravent les inégalités
- Des professions qualifiées insuffisamment rémunérées...

Ce sujet fait notamment l'objet des négociations, dans le cadre des discussions PPCR (Parcours professionnels, carrière, rémunérations) prévues en mai.

Emploi

La courbe du chômage ne s'inverse pas. Nous assistons juste à un ralentissement de la hausse.

Et aujourd'hui environ 1 actif sur 6 est inscrit à Pôle Emploi. La légère décline constatée chez les moins de 25 ans est le fait de contrats aidés qui n'annoncent en rien une reprise de l'embauche dans le secteur privé.

En revanche les seniors et les chômeurs de longue durée continuent de s'enfoncer dans le chômage.

L'emploi public nécessite également d'être relancé, et la précarité de nombreux non titulaires est insupportable. Dans de nombreuses académies, des actions se développent pour obtenir davantage de moyens pour la rentrée scolaire 2014. Il y a urgence à créer des emplois dans tous les secteurs où cela est nécessaire.

Protection sociale

Notre pays a la chance d'avoir une protection sociale solidaire et il y consacre une part importante de notre PIB. C'est d'abord l'accès gratuit à l'éducation et à la santé qui contribuent à la réduction des inégalités de revenus. Et le déficit est dû non pas à l'excès de dépenses mais au manque de recettes !

Pour autant, les besoins à couvrir dans notre société sont immenses et posent une nouvelle fois la question du financement : santé, perte d'autonomie, compensation du handicap, famille, retraite... Cela implique une réforme ambitieuse appuyée sur des recettes supplémentaires.

Il convient ainsi d'élargir la part patronale des cotisations à l'ensemble de la valeur ajoutée des entreprises, de mettre fin aux abattements et exonérations (avec une modulation en fonction de la politique de l'entreprise en matière d'emploi, de salaires et d'investissements), de mettre un terme à la fiscalisation croissante de la protection sociale. Cela suppose aussi une politique économique et sociale en faveur de l'emploi et des salaires ainsi qu'une réelle réforme de la fiscalité.

En annonçant une réduction d'au moins 50 milliards d'économies pour réduire le déficit public et financer le pacte de responsabilité pour les entreprises, le Président de la République s'est placé dans l'impasse de l'austérité.